



TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT /BUREAU DE CONSULTANCE CHARGE DE MENER UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR LA PREVENTION ET LA PROTECTION DU SITE DES REFUGIES DE MUSASA ET LES BASSINS VERSANTS Y AFFERENTS

1. CONTEXTE

Le Conseil Pour l'Education et le Développement (COPED), sise au Quartier Rohero, Av. Pierre NGENDANDUMWE N°32, vient de bénéficier d'une subvention auprès de l'union Européenne pour la mise en œuvre d'un Projet TuramiraneI «PROGRAMME DE RESILIENCE II ». Le Projet sera mis en œuvre par le Consortium WVIB-CARE International et le COPED dans les Ex Provinces de Kayanza et Ngozi, actuelle Province de Butanyerera durant la période 2025-2028. L'objectif global de ce Programme est de contribuer au renforcement de la résilience des populations rurales du Burundi face aux chocs et aux conditions adverses.

Dans le cadre de ce projet, le COPED lance un avis d'appel d'offre pour le recrutement d'un bureau d'étude/consultance/Consultants chargé de mener une étude de faisabilité pour la prévention et la protection du site des Réfugiés de Musasa et les bassins y afférents.

II .PROFIL DU CONSULTANT /BUREAU DE CONSULTANCE

- ❖ Aligner du personnel/avoir un niveau d'études universitaires ou post universitaires/en agronomie, économie rurale, environnement, génie civile ou génie rurale ou discipline apparenté à la mission ;
- ❖ Avoir de l'expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la consultance et avoir mené au minimum 5 études dans le domaine de la protection et prévention des sites/ouvrages publics/privés, des ravins, glissements de terrains, inondations, de la socio-économie-environnement ;
- ❖ Capacité à bien communiquer, collaborer avec les parties prenantes et les partenaires de mise en œuvre du Projet ;
- ❖ Avoir de l'expérience minimum de 3ans dans la cartographie et la géolocalisation ;
- ❖ Compréhension des enjeux naturels, sociaux, sanitaires, wash, économiques, environnementaux et climatiques liés aux risques et catastrophes divers,
- ❖ Avoir de l'expérience dans l'analyse et le traitement des données à l'aide des outils/logiciels appropriés, rapportage, restitution publique des rapports, etc....

III.RESULTAT ATTENDU

Rapport d'étude de faisabilité détaillé pour la prévention et la protection du camp des réfugiés de Musasa et les bassins versants y afférents est produit et validé ;

IV.MISSIONS/TACHES DU CONSULTANT

Dans le cadre de cette étude, le Consultant /bureau de consultance aura pour mission de :

I. Décrire brièvement et clairement la proposition technique spécifiant :

1. La compréhension de la mission ;
2. La méthodologie de l'étude ;
3. Les approches à appliquer ;
4. Le plan d'action raisonnable et réaliste relatif à la mission

II. Préciser la proposition financière y compris la logistique y relative

En collaboration avec le staff technique du Projet, l'administration, les services techniques Provinciaux et Communaux, zonaux et collinaires, Responsables et Partenaires du Projet et du site des Réfugiés de MUSASA , le Consultant/bureau de consultance aura un cahier de charge de :

- ❖ Faire la géolocalisation et la cartographie de la zone d'étude ;
- ❖ Mener une brève étude socio-économique et environnementale de la zone d'étude ;
- ❖ Montrer des sous bassins versants présentant des points critiques et faisant objet prioritaire d'aménagement des bassins afférant le site des réfugiés de Musasa ;
- ❖ Déterminer le nombre de poubelles nécessaires pour la collecte des déchets biodégradables et non biodégradables en fonction des cellules et quartiers du site de réfugiés de Musasa ;
- ❖ Montrer le mode nécessaire de transport de déchets et la gestion des déchets bio dégradables et solides dans le dépotoir et les coûts y relatifs;
- ❖ Proposer en collaboration avec la coordination du Projet, l'administration communale et provinciale, le site d'installation de dépotoir, leur dimensionnement et de traitement de déchets et le coût d'aménagement y relatif ;
- ❖ Déterminer le nombre nécessaire de fosses de retenue des eaux pluviales et leur dimensionnement ;
- ❖ Déterminer le nombre nécessaire de puisards de collecte des eaux pluviales, leur dimensionnement et coût y relatif ;
- ❖ Déterminer le nombre de pompes solaires nécessaires pour la dispersion des eaux des fosses de retenue pour différents usages et leur dimensionnement ;
- ❖ En vue de la protection du site des réfugiés de Musasa, déterminer le nombre de caniveaux maçonnés nécessaires et leur dimensionnement ;
- ❖ En vue d'amélioration de la situation nutritionnelle et des sources de revenus , proposer les variétés de plants « Avocatiers Hass» nécessaires pour la population du site des réfugiés de Musasa et hôte ;
- ❖ Produire et transmettre le rapport final et les outils nécessaires à la mission



V. DOCUMENTS REQUIS

Les candidats intéressés peuvent envoyer leurs dossiers de candidature constitués par :

1. Une lettre de motivation adressée à Monsieur l'Abbé Dr Directeur National de COPED ;
2. Des documents administratifs et techniques prouvant l'expérience du Consultant ;
3. Une copie de la carte nationale d'identité du Consultant;
4. Un CV détaillé et actualisé ;
5. Des copies certifiées conforme à l'original du diplôme ;
6. Des attestations de services rendus ;
7. Tout autre document pouvant faciliter la sélection du candidat ;
8. Trois références et leurs contacts ; téléphones et e-mails.

Le dossier complet sous pli fermé sera envoyé avec mention : « Candidature au poste de Consultant ». Il doit être déposé à la réception du COPED, sis à Bujumbura, Rohero, Avenue Pierre Ngendandumwe, n°32 ,4^{ème} étage.

Les Termes de référence détaillés sont affichés au Bureau National de COPED et publiés au site web de COPED : www.coped.org

Le dossier déposé ne sera pas remis. Le Consultant retenu après analyse des dossiers sera contacté par téléphone/e-mail. La date limite de dépôt des offres est fixé le 26 / 02/2026 à 17 Heures.

N.B : Le COPED applique le principe de « Tolérance Zéro » à l'exploitation de toute forme particulièrement l'exploitation, le harcèlement, les abus sexuels, la fraude et la corruption. Le COPED respecte les droits sociaux, fondamentaux et respecte le droit des enfants. Pour toute dénonciation, téléphonez au +257 61 562 368.

Fait à Bujumbura, le 18 / 2 /2026

Abbé Dr Jean Claude NDAYIKENGURUKIYE

